

Des évolutions sectorielles contrastées dans les entreprises agroalimentaires ligériennes

En 2017, les entreprises agroalimentaires ligériennes ont réalisé 2,1 milliards d'euros de valeur ajoutée et plus de 13 milliards d'euros de chiffre d'affaires, montants relativement stables depuis 2010. Les industries de la viande, des produits laitiers et de la boulangerie-pâtisserie industrielle concentrent plus de 70 % de l'emploi, de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires régional. Les principaux indicateurs économiques sont au plus bas dans l'industrie laitière alors qu'ils restent favorablement orientés dans la boulangerie-pâtisserie industrielle.

En 2017, hors artisanat commercial, on compte 835 entreprises agroalimentaires mono ou quasi-mono régionales en Pays de la Loire (*cf. champ de l'étude*). Elles ont réalisé 13,4 milliards € de chiffre d'affaires et 2,1 milliards € de valeur ajoutée. Ces données sont assez stables depuis 2010. Le chiffre d'affaires des entreprises régionales représente le tiers de celui de l'ensemble de l'industrie manufacturière. Les Pays de la Loire se situent au deuxième rang des régions agroalimentaires métropolitaines en matière d'emploi salarié et au troisième pour le chiffre d'affaires.

Une structure sectorielle dominée par la viande, les produits laitiers et la boulangerie-pâtisserie

Plus des trois quarts de l'emploi et plus de 70 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée se concentrent dans trois secteurs : l'industrie des viandes,

l'industrie laitière et la fabrication industrielle de pain, pâtisserie et biscuits. Viennent ensuite les autres produits alimentaires (notamment

plats préparés et ovoproduits) et la fabrication d'aliments pour animaux (de ferme pour l'essentiel).

Figure 1 - Répartition du chiffre d'affaires par secteur

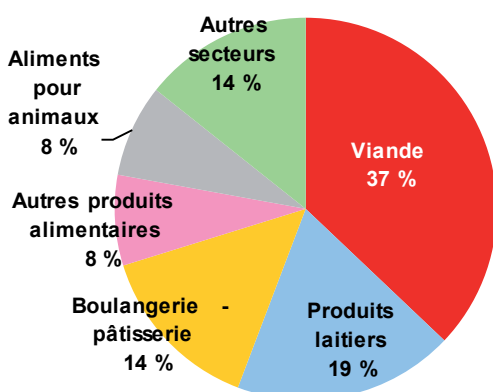
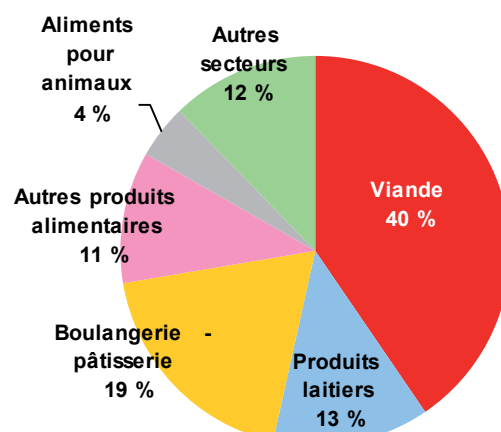


Figure 2 - Répartition de la valeur ajoutée par secteur



Des indicateurs économiques différenciés selon les secteurs

Les 10 % d'entreprises ayant les chiffres d'affaires les plus élevés concentrent 79 % du chiffre d'affaires des entreprises agroalimentaires régionales. Cette concentration est la plus élevée dans la fabrication des fruits et légumes et des boissons.

En 2017, le taux de valeur ajoutée de l'agroalimentaire ligérien s'élève à 16 % (tableau 2 p. 5). Les taux de valeur ajoutée restent les plus faibles dans la fabrication d'aliments pour animaux, surtout de ferme, les principaux secteurs de l'industrie laitière (lait, fromages, autres produits laitiers), et dans une moindre mesure dans la transformation et conservation des viandes de boucherie et de volailles, du fait notamment du poids élevé des achats de matières premières dans le chiffre d'affaires. Le taux de valeur

ajoutée est le plus élevé, 23 %, dans la fabrication des boissons, celle des autres produits alimentaires, et la préparation industrielle de produits à base de viande.

Le taux de marge de l'industrie agroalimentaire régionale hors boissons s'élève à 22 %. Une entreprise sur dix affiche un taux de marge négatif, tandis que près de la moitié d'entre elles ont un taux supérieur à 50 %. Les taux de marge sont les plus bas dans la transformation de la viande de boucherie et l'industrie laitière, secteurs dans lesquels les frais de personnel (salaires et charges sociales) pèsent fort dans la valeur ajoutée. C'est aussi le cas dans certains sous-secteurs, comme la transformation des fruits et le chocolat.

Sur la période 2014-2017, les investissements (corporels, incorporels et financiers) s'élèvent en moyenne à 594 millions d'euros. Comme pour les autres indicateurs économiques, les deux tiers d'entre eux sont réalisés par les trois secteurs majeurs de la région : viandes, produits laitiers et boulangerie-pâtisserie industrielle. Ces investissements concernent majoritairement l'appareil de production (investissements corporels).

En 2017, 89 % des 240 entreprises agroalimentaires régionales de 20 salariés et plus entrent dans le contour d'un groupe. Cette proportion est en constante augmentation (77 % en 2009, 84 % en 2012 et 86 % en 2015). Neuf groupes concentrent plus de la moitié des salariés de ces entreprises.

Tableau 1 - l'industrie des viandes, premier secteur agroalimentaire ligérien

Résultats financiers en millions d'euros	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires	CA export	Valeur ajoutée	EBE	Investissements bruts moyens 2014-2017
Industrie des viandes	183	4 962	327	868	131	219
<i>dont transformation viande boucherie</i>	93	792	41	118	3	42
<i>dont transformation viande volaille</i>	43	2 662	240	406	68	71
<i>dont préparations indust. à base de viande</i>	47	1 508	46	344	60	106
Industrie du poisson	29	188	4	37	10	4
Industrie des fruits et légumes	46	s	s	30	s	11
Industrie des corps gras	8	s	s	5	s	14
Industrie laitière	52	2 502	406	279	42	83
Travail des grains	33	313	25	59	15	13
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	76	1 931	140	405	98	102
Autres produits alimentaires	218	1 025	140	234	77	44
Fabrication d'aliments pour animaux	45	1 048	36	96	36	43
Industries alimentaires	690	12 809	1 313	2 013	408	533
Fabrication de boissons	145	573	112	132	49	61
Ensemble IAA Pays de la Loire	835	13 382	1 425	2 145	457	594

Source : Esane 2017, Insee - traitements SSP

Champ : entreprises agroalimentaires mono et quasi-mono régionales des Pays de la Loire, hors artisanat commercial
s : secret statistique

Les industries agroalimentaires représentent 12,5 % des montants régionaux exportés

Les IAA des Pays de la Loire se distinguent par un faible taux d'export (cf. définitions p.6). Avec un taux global inférieur à 11 %, les Pays de la Loire se situent en 2017 à l'avant-dernier rang des régions métropolitaines. Plus de sept entreprises sur dix n'exportent pas, et huit entreprises génèrent à elles seules plus de la moitié du chiffre d'affaires à l'exportation. Les taux et montants de chiffre d'affaires à l'export

sont les plus élevés dans les régions Grand Est et Nouvelle Aquitaine (forte contribution du secteur des boissons) et Hauts de France (produits amylacés). Un autre indicateur, fourni par les statistiques douanières, permet d'apprécier l'importance des industries agroalimentaires dans l'export global régional, tous secteurs confondus. En 2019, les IAA concourent à 12,5 % des montants exportés par la région

(9,8 % au niveau national). Ce taux dépasse 23 % en Mayenne et Vendée. Près de la moitié des montants export relèvent des industries de la viande et des produits laitiers. Le secteur des autres produits alimentaires et celui des boissons suivent, avec 11 % chacun. En 2019, comme en 2018, le solde commercial des échanges agroalimentaires de la région est négatif.

Résultats sectoriels

Les secteurs détaillés ci-après rassemblent plus de 90 % de l'agroalimentaire régional, que ce soit en termes d'emploi, de chiffre d'affaires, de valeur ajoutée ou d'excédent brut d'exploitation. Les évolutions 2016-2017 sont calculées à méthodologie constante.

■ Industrie des viandes

183 entreprises - 4 962 M€ de chiffre d'affaires

Premier employeur avec des salariés répartis sur l'ensemble du territoire, l'industrie des viandes représente près de la moitié des salariés, près

du quart des exportations et 37 % du chiffre d'affaires des IAA des Pays de la Loire, région d'élevage. Elle est particulièrement importante

en Vendée, dont les entreprises concentrent 40 % des salariés et du chiffre d'affaires, et la moitié de la valeur ajoutée et de l'export du secteur.

● Viandes de boucherie

93 entreprises - 792 M€ de chiffre d'affaires

Le secteur de la transformation et conservation de viande de boucherie (bovine et porcine pour l'essentiel) se caractérise par le plus faible taux de marge des secteurs agroalimentaires régionaux ; les frais de personnel y mobilisent plus de 90 % de la valeur ajoutée. De même, l'importance du poids des matières premières dans les charges d'exploitation induit un taux de valeur ajoutée peu élevé (15 %), malgré

la présence d'importants fournisseurs de main-d'œuvre, à forte valeur ajoutée et nombre élevé de salariés. Sans ces prestataires de service (Euroviande Service, Techni Desoss, DVV, ...), le taux de valeur ajoutée serait inférieur de trois points. Ces prestataires étant situés en Maine-et-Loire, ce département capte plus du tiers des effectifs salariés et de la valeur ajoutée de la transformation et conservation

de viande de boucherie. Ce secteur est très concentré : la moitié du chiffre d'affaires relève de quatre entreprises, et deux entreprises rassemblent les deux tiers du (faible) chiffre d'affaires à l'export. La productivité apparente du travail est la plus faible des secteurs agroalimentaires. Entre 2016 et 2017, dans un contexte de baisse de 2 % des abattages, bovins comme porcins, le chiffre d'affaires est en recul.

● Viandes de volaille

43 entreprises - 2 662 M€ de chiffre d'affaires

Du fait de la présence de grands groupes comme LDC (Arrivé, SNV, ...) ou Terrena (Galliance, Bodin, ...), les entreprises de transformation et conservation de viande de volaille concentrent le cinquième du chiffre d'affaires et près du quart de l'emploi des industries agroalimentaires régionales. L'importance des frais de personnel (plus des trois quarts de la valeur ajoutée) limite le taux de

marge, qui s'élève à 15 %, comme en viande de boucherie. Trois entreprises concentrent plus des deux tiers du chiffre d'affaires et près de la moitié du chiffre d'affaires à l'export. Les trois quarts des salariés, de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires relèvent d'entreprises vendéennes (comme Arrivé) ou sarthoises (LDC siège). En 2017, les abattages régionaux de poulets (62 % des abattages de

volailles) progressent de plus de 3 % par rapport au bas niveau 2016, impacté par la grippe aviaire ; le chiffre d'affaires du secteur progresse de 2 %. L'investissement est en hausse marquée (+ 29 %), en lien notamment avec le doublement de l'activité de découpe de volailles à Loué (groupe LDC). Le chiffre d'affaires à l'export est en repli de 13 %.

● Produits à base de viande

47 entreprises - 1 508 M€ de chiffre d'affaires

Positionnées sur des produits plus élaborés que les deux secteurs précédents, les industries fabriquant des produits à base de viande réalisent un taux de valeur ajoutée élevé (stable à 23 %). Le secteur est fortement présent en Vendée (Fleury-Michon LS, Jean Routhiau, Charcuterie vendéenne, IN'BO, ...), mais aussi dans les autres départements (Société Aubret, Bahier, Luissier Bordeau Chesnel, ...). Le taux d'export est faible, du fait d'une

production essentiellement écoulée sur le marché intérieur. Le secteur affiche un taux de marge de 19 %. La productivité apparente du travail est plutôt élevée. De 2016 à 2017, les indicateurs économiques semblent tous en progression marquée, avec des évolutions à deux chiffres pour la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires et l'export. Cela résulte en fait de l'intégration, suite à fusion absorption fin 2017, d'une partie de l'activité

de Fleury-Michon dans ce secteur, activité précédemment classée dans le secteur des plats préparés. Or cette entreprise pèse pour près de moitié dans la fabrication des produits à base de viande. A périmètre constant (hors changement d'activité sectorielle), les indicateurs économiques sont en léger recul : - 1 % pour le chiffre d'affaires et - 4 % pour la valeur ajoutée.

■ Industrie laitière

52 entreprises - 2 502 M€ de chiffre d'affaires

Les Pays de la Loire participent pour 15 % à la production française de lait de vache, plaçant ainsi la région derrière la Bretagne et presque au même niveau que la Normandie. La production de lait et produits laitiers compte pour 21 % de la valeur des biens agricoles produits dans la région. Les deux tiers des salariés et du chiffre d'affaires

des entreprises de l'industrie laitière relèvent de la fabrication de fromages. Hors fondus, la région a fabriqué 326 700 tonnes de fromages de vache en 2018, soit 19 % du volume national. En 2017, les indicateurs économiques de l'industrie laitière régionale sont au plus bas : à 13 %, la contribution du secteur à la valeur ajoutée des

entreprises agroalimentaires est la plus faible depuis 2010, tout comme celle du chiffre d'affaires, à 19 % (alors qu'elle dépasse habituellement 22 %, sauf en 2014 du fait du périmètre retenu). Entre 2016 et 2017, le chiffre d'affaires baisse de 16 %, la valeur ajoutée de 13 % et les investissements corporels de 8 % ; le taux de marge se replie de 13 points.

La campagne laitière 2017 a été assez chahutée, avec une collecte régionale de lait de vache en baisse au premier semestre, mais finalement à peu près stable sur l'année, une chute des prix de la poudre de lait jusqu'au niveau d'intervention, du fait de stocks considérables, et des producteurs enclins à privilégier la transformation

de lait en fromage, plus lucratif. Ainsi, les entreprises d'activité fromagère voient leur chiffre d'affaires plutôt progresser, tandis que c'est nettement l'inverse pour celles spécialisées en poudre de lait. Parmi ces dernières, l'usine Celia de Craon (groupe Lactalis) a vu son chiffre d'affaires baisser de moitié, baisse accentuée par l'affaire de

la contamination aux salmonelles de laits infantiles, nécessitant le rappel des produits depuis février et la fermeture temporaire de l'usine en décembre. Une baisse similaire du chiffre d'affaires a été observée chez l'entreprise nantaise Eurial, branche lait de la coopérative Agrial depuis leur fusion en 2016, et poids lourd du secteur laitier ligérien.

■ **Fabrication industrielle de produits de boulangerie-pâtisserie** **76 entreprises - 1 931 M€ de chiffre d'affaires**

En termes de chiffre d'affaires, le secteur s'articule aux quatre cinquièmes dans la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche (La Boulangère, Pasquier, Sodebo, ...) et pour 20 % dans la fabrication de biscuits, sucrés ou salés (United Biscuits, Frandex, ...). La Vendée mobilise plus de la moitié des effectifs salariés, plus de 60 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée,

et plus de 70 % de l'export du secteur. Les résultats économiques restent bien orientés : le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée sont en progression quasi-continue. En 2017, la contribution du secteur au chiffre d'affaires et à la valeur ajoutée des IAA régionales est la plus élevée depuis 2010. Cette dynamique se poursuit avec le développement d'offres bio et agri-éthiques (ingrédients

équitable et locaux) des entreprises régionales. Entre 2016 et 2017, la progression du chiffre d'affaires est particulièrement marquée pour l'entreprise La Boulangère & Co, issue du rapprochement des filiales La Boulangère et Pain Concept du groupe Norac début 2017, et le regroupement de leurs activités pain et viennoiseries.

■ **Fabrication d'autres produits alimentaires** **218 entreprises - 1 025 M€ de chiffre d'affaires**

C'est le plus important des secteurs en termes de nombre d'entreprises, mais les trois quarts d'entre elles ont moins de dix salariés. De ce fait, le secteur est très concentré : 10 % des entreprises capitalisent 84 % du chiffre d'affaires. Positionnées sur des produits élaborés, les entreprises du secteur bénéficient d'un taux de valeur ajoutée élevé de 23 %. Les entreprises vendéennes rassemblent près de la moitié du

chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée régionales ; le Maine-et-Loire est également bien représenté avec un quart de l'activité et 63 % de l'export. Les entreprises de fabrication de produits alimentaires divers, comme les ovoproduits (Igreca, les Œufs Geslin, ...), la sandwicherie-saladerie-snacking (La Toque Angevine, Sofresh), les extraits végétaux, concentrent 40 % des salariés, du chiffre d'affaires, de

la valeur ajoutée, et 60 % de l'export du secteur. En 2017, la fabrication de plats préparés ne représente plus qu'un quart de l'économie sectorielle du fait du basculement d'une partie de l'activité de Fleury-Michon dans la fabrication des produits à base de viande. A périmètre constant (hors changement d'activité sectorielle), les indicateurs économiques progressent légèrement.

■ **Aliments pour animaux** **45 entreprises - 1 048 M€ de chiffre d'affaires**

L'activité concerne pour l'essentiel la fabrication d'aliments pour animaux de ferme. En 2018, 3,7 millions de tonnes d'aliments ont été produites en Pays de la Loire, soit 18 % du volume national, montant et proportion à peu près stables depuis plus de dix ans. Plus de la moitié est destinée aux élevages de

volailles. Le taux d'export du secteur est faible, l'essentiel des aliments étant destiné aux élevages régionaux et nationaux. Le taux de marge est plutôt élevé, mais cette activité dégage peu de valeur ajoutée. La production régionale d'aliments pour animaux de ferme a faiblement progressé

entre 2016 et 2017 (+ 0,8 %). Dans ce contexte, le chiffre d'affaires reste stable et la valeur ajoutée augmente de 2 %. La rémunération brute moyenne est élevée du fait d'une proportion de cadres presque deux fois plus forte dans ce secteur que dans les autres industries agroalimentaires.

■ **Boissons** **145 entreprises - 573 M€ de chiffre d'affaires**

Comme pour les autres produits alimentaires, le secteur est très concentré : 10 % des entreprises réalisent 91 % du chiffre d'affaires, proportion la plus élevée des secteurs agroalimentaires. 87 % des entreprises du secteur ont moins de 10 salariés (et près des deux tiers sont sans salarié). En Pays de la Loire, la contribution du secteur des boissons au chiffre d'affaires et à la valeur ajoutée des IAA est particulièrement faible (respectivement 4 % et 6 %) ; seules les régions Normandie et Bretagne ont des

contributions moindres, alors qu'elles sont supérieures à 50 % dans le Grand Est. Moyennant quoi, les principaux indicateurs de performance (taux de valeur ajoutée, d'export, de marge) sont supérieurs à ceux des autres secteurs des entreprises alimentaires. Près des trois quarts du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée relèvent d'entreprises de vins et spiritueux (Lacheteau, Cointreau, Ackerman, ...), le reste relevant de l'industrie des eaux de table et boissons rafraîchissantes (L'Abeille, Cristal Roc, Bric Fruit, ...).

Plus de la moitié du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée se situent en Maine-et-Loire. En 2017, les vendanges sont précoces, très qualitatives mais peu généreuses pour certaines appellations. Cette moindre production suit une récolte 2016 déjà faible. Côté commercialisation, les achats se négocient à des prix élevés pour des volumes réduits. Dans ce contexte, les indicateurs économiques varient peu entre 2016 et 2017. La productivité apparente du travail est la plus élevée des secteurs agroalimentaires.

Tableau 2 - indicateurs de performance dans les IAA régionales en 2017

Indicateurs sectoriels	Taux de valeur ajoutée	Taux d'export	Taux de marge	Taux d'investissement	Productivité apparente du travail (en k€)
Industrie des viandes	17 %	7 %	16 %	17 %	60,9
<i>dont transformation viande boucherie</i>	15 %	5 %	2 %	12 %	49,7
<i>dont transformation viande volaille</i>	15 %	9 %	18 %	18 %	53,9
<i>dont préparations indust. à base de viande</i>	23 %	3 %	19 %	16 %	79,1
Industrie du poisson	20 %	2 %	27 %	10 %	57,7
Industrie des fruits et légumes	s	s	21 %	45 %	58,2
Industrie laitière	11 %	16 %	16 %	21 %	64,8
Travail des grains	19 %	8 %	29 %	22 %	92,3
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	21 %	7 %	26 %	26 %	60,8
Autres produits alimentaires	23 %	14 %	34 %	15 %	66,2
Fabrication d'aliments pour animaux	9 %	3 %	40 %	19 %	96,6
Industries alimentaires	16 %	10 %	22 %	21 %	63,7
Fabrication de boissons	23 %	19 %	42 %	23 %	108,6
Ensemble IAA Pays de la Loire	16 %	11 %	23 %	21 %	65,3

Source : Esane 2017, Insee - traitements SSP

Champ : entreprises agroalimentaires mono et quasi-mono régionales des Pays de la Loire, hors artisanat commercial
s : secret statistique

Le commerce de gros : surtout les produits laitiers et les céréales

L'activité du commerce de gros de produits agroalimentaires est davantage liée à l'amont de la filière qu'à la grande distribution. En 2017, le commerce de gros compte près de 10 000 salariés et 1 120 entreprises (employant au moins 80 % de leurs salariés dans la région). Ces entreprises dégagent un chiffre d'affaires de 13 milliards €, similaire à celui des industries agroalimentaires stricto sensu. La moitié de ce chiffre d'affaires est réalisé par huit entreprises. Le taux d'export des entreprises du commerce de gros de produits agroalimentaires est de 8 %, inférieur de trois points à celui des IAA, tandis que le taux de valeur ajoutée est trois fois plus faible (5 %). Le taux de marge s'élève à 33 %, dix points de plus que celui des IAA. Au sein du commerce de gros régional, deux activités majeures concentrent 60 % du chiffre d'affaires et 40 % de la valeur ajoutée : le commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses (avec des entreprises comme Lactalis Fromages, Lactel, Sica Laita), et le commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail (Cavac, Cofco International France, Solteam).

Champ de l'étude et méthodologie

- La présente étude porte sur l'industrie agroalimentaire (divisions 10 et 11 de la nomenclature d'activités française 2008) hors artisanat commercial. Chaque entreprise est classée en totalité dans le secteur d'activité correspondant à son activité principale, même si elle exerce d'autres activités à titre secondaire. Le périmètre de l'étude est constitué des entreprises mono régionales (qui ont 100 % de leurs effectifs dans la région) et quasi-mono régionales (entre 80 et 100 % de leurs effectifs dans la région). La régionalité des entreprises est ainsi déterminée à partir du nombre d'établissements et d'emplois salariés par région. Ces données étant indisponibles en 2016 et 2017, la régionalité a été calculée à partir de celle de 2015, puis complétée par le répertoire SIRUS. Elle sera revue lors de l'intégration du nouveau système d'information sur l'emploi issu de la DSN (Déclaration sociale nominative).
- À partir de 2017, le processus d'élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (Ésane) intègre le profilage automatique des groupes de petite taille. Ainsi, il se rapproche de la définition économique des entreprises de la loi LME de 2008. Cette approche a été réalisée au niveau national pour le millésime 2017. Au niveau régional, la définition de l'entreprise, utilisée dans le présent document, reste celle d'unité légale (cf. ci-dessous).
- L'artisanat commercial n'est pas pris en compte dans le présent document. Sont ainsi écartés de l'étude quatre secteurs : charcuterie, cuisson de produits de boulangerie, boulangerie et boulangerie-pâtisserie, pâtisserie, dans la mesure où ils relèvent plutôt d'une logique commerciale. En Pays de la Loire, ces quatre secteurs mobilisent plus de 10 000 salariés. Les quatre cinquièmes relèvent de la boulangerie et boulangerie-pâtisserie, et neuf entreprises sur dix ont moins de 10 salariés. Les 2 350 entreprises relevant de l'artisanat commercial dégagent en 2017 un chiffre d'affaires de 736 M€ et une valeur ajoutée de 362 M€.

Définitions

- L'entreprise est définie comme l'unité légale, c'est à dire l'unité correspondant à un numéro SIREN. Elle peut posséder un ou plusieurs établissements.
- L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services ; il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.
- Taux de valeur ajoutée : indicateur de potentiel de richesse. C'est le rapport entre valeur ajoutée et chiffre d'affaires.
- Taux d'export : représente la part du chiffre d'affaires consacré à l'exportation. C'est le rapport entre le montant des exportations et celui du chiffre d'affaires.
- Taux d'investissement : mesuré par le rapport entre investissements corporels bruts hors apport et valeur ajoutée.
- Taux de marge : indicateur de rentabilité économique. C'est le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée.
- Productivité apparente du travail : c'est la valeur ajoutée rapportée aux effectifs salariés en équivalent temps plein.

Pour en savoir plus :

Mémento des IAA 2019 en Pays de la Loire

http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/MementoIaa_2019_cle0b8b31-1.pdf

« Les industries et le commerce de gros agroalimentaires en 2017 - résultats économiques », Agreste Chiffres et Données n°2019-15, novembre 2019

https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/112826/5/cdAgri15_2019.pdf

Agreste Pays de la Loire

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Yvan Lobjoit
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard
Rédaction : Olivier Jean
Composition : Bénédicte Guy
ISSN 2725-7142 - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2020

